

Bulletin d'Adhésion 2013-2014 Section ALPIN

(Compétiteurs & Entraîneurs)







A retourner AVANT LE 7 OCTOBRE 2013 à Françoise VILLARD (06 67 81 19 66)

		* * * * * * * * * * * * * * * * * * * *		
COORDONNEES				
Nom =		Date de Naissance* =		
Prénom =		N° licence =		
Email =		Téléphone =		
Email du Parent 1 =		Téléphone du Parent 1 =		
Email du Parent 2 =		Téléphone du Parent 2 =		
Adresse =				
Personne (nom et téléphone) à prévenir en cas d'accident =				
* les enfants nés en 2007 adhèrent obligatoirement à la section MULTI-ACTIVITÉS				
Prix de la Cotisation = Né(e) en 1994 ou après = 150€ si 1 adhésion dans la famille ou bien 135€ si 2, 120€ si 3, 105€ si 4 et 90€ si 5 ou plus Né(e) en 1993 ou avant = 55€ si 1 adhésion dans la famille ou bien 49€ si 2, 44€ si 3, 38€ si 4 et 33€ si 5 ou plus Entraîneur rémunéré = 25€ Prix de la Licence Carte Né(e) en 1999 ou après = 86€ avec l'option "optimum" (ou 54€ sans) Né(e) en 1998 ou avant = 109€ avec l'option "optimum" (ou 77€ sans) Moniteur ESF = à payer directement à l'ESF • En cas de souscription d'une licence sans option d'assurance, fournir un certificat d'assurance mentionnant la pratique du ski en compétition et hors piste. • Réduction de 30€ sur le prix de la licence en cas de détention d'une carte M'RA (fournir le justificatif)				
TICKETS DE TOMBOLA				
Prix payé =	Jeune encadré = 70€ ou Adulte = au choix de l'i			
LOCATION DEC CHIC				
Prix des Skis =	Né(e) en 2004 à 2006 : Né(e) en 2002 ou 2003 Né(e) en 2000 ou 2001			

Né(e) en 1998 ou 1999 : **320€** (2 paires fournies)

Né(e) en 1993 à 1997 sauf FIS : **390€** (2 paires fournies) **Né(e) en 1993 à 1997 FIS** : **440€** (2 paires fournies)

DIVERS		
Autorisation	Certificat Médical	Photo d'identité
de publication**=	à fournir***	à fournir****

Notes:

- Les jeunes qui bénéficiaient déjà d'un forfait SAP l'année dernière doivent le garder afin de le réutiliser (ceux qui l'ont perdu doivent demander son remplacement aux caisses des RM au tarif de 8€). Les membres du Ski-Club doivent impérativement passer le Club pour obtenir un forfait valide (NE PAS passer par la Mairie ou l'école)
- il faut impérativement faire 4 chèques séparés pour la cotisation + la licence + les skis + les tickets de tombola
- encaissement des chèques en septembre (cotisation), octobre (licence), janvier (skis) et février (tombola)
- l'admission au Ski-Club ne sera effective qu'après réception du dossier complet

Rappel des principaux points du Règlement Intérieur :

- <u>Présence aux Entraînements & Courses</u> L'adhésion au Ski-Club implique la présence obligatoire aux entraînements et aux courses. Chaque séance d'entraînement a un but précis prévu par l'entraîneur. La non-participation d'un enfant à une séance perturbe de fait la progression de l'ensemble du groupe. **En cas d'impossibilité de participer à un entraînement ou à une course, l'un de ses parents devra toujours préalablement INFORMER l'entraîneur et JUSTIFIER cette absence.**
- <u>Comportement lors des Entraînements & Courses</u> Les séances d'entraînements sont prévues pour permettre à l'ensemble du Groupe de progresser, chaque séance faisant partie d'un programme précis. Lors de ces séances d'entraînement, les enfants doivent donc être respectueux de l'autorité de l'entraîneur et ne pas contribuer à la dissipation de l'attention des autres enfants.
- <u>Utilisation des Skis prêtés par le Ski-Club</u> Le Ski-Club propose aux enfants (nés entre 1992 et 2007) la location de Ski à des tarifs privilégiés. Dans l'intérêt du Ski-Club et des enfants, il est important que ce matériel soit correctement entretenu et puisse durer le plus longtemps possible. Le matériel doit être rendu en fin de saison dans un état d'usage normal. **Toute usage anormal** (descente d'une piste fermée, usage dans le village...) sera sanctionné. Les skis sont sous la responsabilité des parents. En cas de dégradation, perte ou vol, la valeur de remplacement sera facturée (vétusté déduite). Les parents qui le souhaitent peuvent demander au club un certificat de location et s'assurer à titre individuel (perte, vol).
- Entretien du Local Les locaux du Ski-Club sont mis à la disposition des membres par la Commune. Ils doivent être tenus aussi proprement que possible. Des rangements hebdomadaires par groupe seront prévus. Les entraîneurs tiendront à jour des feuilles de présence et informeront les responsables de la Section du respect de ces points au sein de leur Groupe. Au début de l'hiver, chaque groupe devra relire ces rappels et définir collégialement avec l'entraîneur des règles de bonne conduite et de respect des autres.
- En cas de manquement répété à l'une des règles, les responsables de la Section pourront procéder à l'exclusion temporaire ou définitive du club (y compris l'interdiction d'utiliser les skis prêtés par le Ski-Club et le retrait du forfait)

SIGNATURE						
Je m'engage à respecter le règlement intérieur et je souhaite adhérer au Ski Club						
Α	le	2013				
	Signature des parents (pour les mineurs)		Signature du membre souhaitant adhérer			

Autres bulletins d'inscription disponibles :

- Section ALPIN (groupe Free Ski ou groupe Free Style) : contactez Françoise VILLARD (06 67 81 19 66)
- Section NORDIQUE: contactez Franck BOUQUEREL (06 88 47 41 91)
- Section MULTI-ACTIVITÉS : contactez J.C. JAUBERTIE (06 85 02 34 20)
- Section RANDO: contactez Pierre GENETTE (06 89 12 36 41).

^{**} Répondre OUI ou NON (concerne l'usage des photos et du nom sur internet et dans des articles de presse

^{***} le certificat médical autorisant la pratique du ski en compétition est obligatoire

^{****} uniquement pour les nouveaux membres compétiteurs nés en 1993 et après